

**SRFOB**

Affaire suivie par : Jean-Denis NOIROT  
Tél : 03 80 39 30 71  
mél : jean-denis.noirot@agriculture.gouv.fr

**Arrêté N° 20 543 BAG**  
**relatif à la composition du comité régional sylvo-cynégétique  
rattaché à la commission régionale de la forêt et du bois**

Le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté  
Préfet de la Côte-d'Or

**VU** le code forestier, notamment son article L.113-2,

**VU** la loi d'avenir n°20141170 du 13 octobre 2014 pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt,  
notamment son article 67,

**VU** le décret n°2015-778 du 29 juin 2015 relatif aux commissions régionales de la forêt et du bois,

**VU** les propositions des organisations professionnelles et des organismes concernés,

**VU** l'avis de la Présidente du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté sur les membres du  
comité sylvo-cynégétique rattaché à la commission régionale de la forêt et du bois,

**VU** l'arrêté du 27 décembre 2019 relatif à la composition du comité régional sylvo-cynégétique  
rattaché à la commission régionale de la forêt et du bois,

**SUR** proposition de la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

**ARRETE**

**Article 1**

Il est procédé à la nomination des membres du comité régional sylvo-cynégétique composé  
paritairement de représentants des propriétaires forestiers et des chasseurs.

**Article 2**

Le comité régional sylvo-cynégétique, placé sous la présidence conjointe de Monsieur le Préfet de  
région (ou son représentant) et Madame la Présidente du Conseil régional (ou son représentant),  
comprend :

*en qualité de représentants des chasseurs*

Fédération départementale des chasseurs de :	Titulaire	Suppléant
Côte d'Or	Michel MONOT	Fabrice AUBERT
Doubs	Robert PERROT	Pierre FEUVRIER
Jura	Christian LAGALICE	Jean-Marie PRELY
Nièvre	Michel RAPIAT	Florent ORTU
Haute-Saône	Michel DELAITRE	Paul LANGLOIS
Saône et Loire	Evelyne GUILLON	Jean-Paul VOISIN
Yonne	Olivier LECAS	Sébastien SABOURIN
Territoire de Belfort	Daniel KITTLER	Daniel JACQUES

*en qualité de représentants des propriétaires forestiers*

	Titulaire	Suppléant
Syndicats des forestiers privés de Bourgogne	Raoul de MAGNITOT Paul-Henri MERLE	Emilie PHILIPPE Philippe MAROIS
Syndicat des forestiers privés de Franche-Comté	Christian BULLE Jacques LOUIS	Alain GARET Nicolas POLLIOT
Unions régionales des communes forestières de Bourgogne-Franche-Comté	Gabriel DELOGE Alain CUBY Daniel PERRIN	Jacques HUMBERT Jacky FAVRET Frédéric BLANC
Office national des forêts	Jean-François BOQUET	Régis MICHON

**Article 3**

Monsieur le Préfet de région (ou son représentant) et Madame la Présidente du Conseil régional (ou son représentant) peuvent inviter des experts désignés en raison de leurs compétences, qui ne peuvent avoir qu'un rôle consultatif.

**Article 4**

Le secrétariat est assuré par la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bourgogne-Franche Comté.


**Article 5**

L'arrêté du 27 décembre 2019 relatif à la composition du comité régional sylvo-cynégétique rattaché à la commission régionale de la forêt et du bois est abrogé.

**Article 6**

Le secrétaire général pour les affaires régionales et la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région.

Fait à DIJON, le 25 11 2020

  
Fabien SUDRY